

## **RAPPORT N°227 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 18 AVRIL 2020**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 11 au 18 avril 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été exécutées au cours de la période. Il s'agit d'un ancien militaire et de ses domestiques, abattus alors qu'ils avaient déjà été arrêtés et ligotés par des agents de police.

Le rapport évoque également dix (10) cas d'arrestations arbitraires dont les victimes sont principalement des membres de l'opposition.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des agents de la police ont abattu Pascal Ninganza (surnommé Kaburimbo), Désiré Ciza et Riyazimana au domicile de Ninganza dans la commune Matana, province Bururi (sud du pays) le 15 avril 2020. Des témoins rapportent que la police, dirigée par le commissaire Thaddée Birutegusa en charge de la région sud du pays, avait déjà ligoté les 3 hommes pour un interrogatoire après qu'ils aient montré des effets militaires en leur possession. Par la suite, les mêmes agents ont reçu l'ordre d'exécuter les trois hommes, malgré qu'ils ne présentaient plus de danger.

Sos-Torture/Burundi note des exécutions extrajudiciaires commises sous les ordres d'un haut officier de la police burundaise. La principale cible était Pascal Ninganza, un ancien militaire dont la tête avait été mise à prix pour 5 millions de francs par le président du Sénat Révérien Ndikuriyo il y a quelques mois. Les deux autres victimes étaient des employés domestiques.



Pascal Ninganza (Kaburimbo) abattu à bout portant à son domicile



Le Commissaire Thaddée Birutegusa, qui aurait donné l'ordre d'exécuter les trois hommes

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Didace Ruyikiri, Gérard Habonimana et Berchmans Harushimana à leurs domiciles respectifs dans la commune Gisuru, province Ruyigi (Est du pays) dans la soirée du 11 avril 2020. Des proches rapportent que ces trois hommes sont des militants du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Ils sont accusés de « collecter des fonds pour approvisionner les rebelles ».

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires menées tard dans la soirée. Les trois membres du parti CNL sont accusés de collaborer avec des groupes rebelles, bien que la police n'ait apporté aucune preuve. Des proches rapportent que les trois hommes seraient en réalité accusés de mobiliser des fonds au sein des militants de leur parti en vue des échéances électorales.

- Des agents de la police ont également arrêté Salvator Nzeyimana, Jérôme Nsanzurwimo, Berchmans Bizindavyi, Richard Manirambona et Gilbert Ngomirakiza dans la zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba (sud du pays) le 11 avril 2020. Des proches rapportent que les cinq hommes sont aussi des militants du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note à nouveau des arrestations arbitraires. Le harcèlement des membres de l'opposition s'intensifie à mesure que le Burundi approche des échéances électorales. Ces personnes sont accusées de collecter des fonds destinés au financement des activités de leur parti.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté George Nizigiyimana, Jean Bosco Ndayambaje et Jean Baptiste Havyarimana sur la colline Muyange, commune Bugenyuzi, province Karusi (centre-est du pays) le 12 avril 2020. Des témoins rapportent que ces trois personnes partageaient un verre dans un bistro de la localité au moment où ils ont été agressés par les miliciens du parti au pouvoir.

Sos-Torture Burundi note des arrestations illégales menées par des membres du parti CNDD-FDD. Des proches rapportent en outre que les personnes visées sont tous membres du parti d'opposition CNL. Lors de cette même agression, les miliciens imbonerakure ont tabassé et grièvement blessé Prosper Nduguyangu, lui aussi membre du parti CNL.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.